

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



D'autre part, parce qu'un homme dont la vie politique si longue et si longtemps insignifiante n'a jamais dépassé les limites du médiocre; parce que cet homme après avoir joué depuis 1809 le rôle obscur d'utilité, de compare, dans presque tous les cabinets toriens ou whigs qui se sont succédés en Angleterre, parce que cet homme, disjunctivement enrôlé en 1830 sous les drapeaux du parti whig, éclipsé d'abord par tous les hommes éminents qui formaient le premier ministère de lord Grey, n'est vu grandir peu à peu, par la retraite à la mort de la plupart de ces hommes, au point d'acquiescer dans le cabinet si souvent disjunctif de lord Melbourne, une importance que rien en lui ne justifie; parce que cet homme, ainsi grandi par le hasard, après avoir proclamé pendant dix ans que l'alliance anglo-française est le salut du monde, après avoir proposé à la France un acte d'agression ouverte contre la Russie, se décide brusquement, du jour au lendemain, à passer d'un camp dans l'autre, sans autre motif que sa vanité froissée par la prétendue démarche directe de M. Thiers auprès du pacha et le fait accidentel de l'insurrection de Syrie, et entraîne malgré eux ses collègues dans une politique de sous-lieutenant, basée uniquement sur une prévision injurieuse pour nous, et qui en d'autres temps, eût été si téméraire (3); parce que cet homme, agissant ainsi à l'étourdie, sans plan arrêté, sans moyens préparés (4), pour faire face aux éventualités qui peuvent surgir d'un conflit, et au risque de jeter l'Europe dans une guerre interminable, se trouve tout à coup justifié par deux faits également imprévisibles, la faiblesse militaire du pacha et l'incursion de la France; parce qu'en un mot lord Palmerston, quand le statu quo était sans périls et l'intervention entourée de dangers, s'est décidé lestement, sans urgence, à jouer le repos du monde avec une chance contre deux, et parce qu'il a gagné la partie, il m'est impossible de voir dans ce va-tout d'un joueur impatient et heureux une de ces conceptions longtemps mûries, fortement combinées, assez larges pour tout embrasser, assez solides pour parer à tous les obstacles, assez vivaces pour suffire au présent et à l'avenir, et telles en un mot qu'elles peuvent sortir de la tête d'un homme de génie.

On dit souvent chez nous que le traité du 15 juillet changeait la face du monde; cela est possible, bien que plusieurs de ceux qui le disaient bien haut d'abord affectent aujourd'hui de dédaigner étrangement ce qu'ils représentaient comme si formidable; mais, ce qui ne paraît certain, c'est que lord Palmerston s'inquiétait peu de ce grand résultat. Son but était moins vaste et plus immédiat; l'influence russe l'effrayait à Constantinople, l'influence française l'effrayait en Egypte; ne pouvant les anéantir toutes deux, il a voulu briser au moins l'une ou l'autre pour y arriver il a pris le chemin le plus court; il a commencé par proposer à la France d'agir contre la Russie, en forçant de concert les Dardanelles. La France, fidèle à cet esprit d'indécision qui caractérise sa politique extérieure depuis la mort de Casimir Périer, la France a refusé, c'était son droit; mais elle avait attendu à ce qui est arrivé: c'est que l'honorable lord, ne pouvant régler la question contre la Russie avec elle, chercherait à la régler avec la Russie contre elle. Ce plan allait offrir pourtant de nombreux obstacles qui eussent arrêté un esprit moins présomptueux; il fallait pour donner raison à lord Palmerston, qu'Ibrahim, garni d'espérances françaises, ne passât pas le Taurus; que la flotte russe n'eût pas sorti de la mer Noire pour occuper Constantinople; qu'une superbe flotte française se promenant à

nocement de Salamina à Toulon, tandis que quatre ou cinq vaisseaux canonnaient Beyrouth; il fallait que le pacha attendît toujours un appui sérieux, imposât l'inaction à son fils; il fallait que M. Thiers, maître un instant de la situation, attendît à son tour, pour agir qu'on pût lui jeter à la tête l'invincible argument des faits accomplis; il fallait enfin que le pacha devint lui aussi le très humble serviteur des faits accomplis, de sir Napier et du Foreign-Office, en attendant que ses successeurs viennent barboter dans les rues de Londres avec tous ces petits souverains détronés de l'Inde, qui hument le pâle soleil anglais à Hyde-Park, apprennent à chanter le God save the Queen, et oublient leur royales splendeurs en buvant du porter aux frais du trésor public. Il fallait que lord Palmerston, en tombant du ministère, n'eût pas même à léguer à ses successeurs, comme une conséquence de sa témérité, le redoutable isolement de la France; il fallait, en un mot, que le ministre fashionable apparût jusqu'au bout en politique ce qu'il fut jamais en amour, l'enfant gâté de la fortune. Et maintenant, en attendant que la face du monde soit changée par le fait de lord Palmerston, ce qui ne serait qu'une preuve de plus que tous les moyens sont bons à la Providence pour arriver à ses fins, comme ce nom est désormais attaché à un fait historique dont les résultats peuvent être immenses, nous allons nous efforcer de tracer ici brièvement les principaux linéaments de cette vie longtemps obscure.

(A continuer.)

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE, Par le Steamer de Boston du 1er d'Avril 1847 SERA CLOSÉ AU Bureau de Poste de Montréal, LE 27 DU COURANT A 7 HEURES P. M. Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 19 MARS 1847.

DE L'AVENIR DES COLONIES ANGLAISES.

Nous touchons à l'époque la plus importante de notre existence coloniale. Après des jours de misères, de servage et d'inaction, les Colonies Anglaises sont appelées véritablement à prendre part aux bienfaits du gouvernement représentatif. Le Loinse tombe en ruine sous les coups de la liberté constitutionnelle. En vain se débat il encore contre la mort comme un moribond dans les étroites de l'agonie; ses jours sont comptés, et le milieu de ce 19e siècle qui a vu de si grandes choses, nous verra prendre part aux destinées que Dieu garde à l'Amérique.

Ce que l'Angleterre veut faire pour ses colonies, le Times de Londres que nous avons cité il y a quelques jours, nous l'a dit en termes non équivoques, et l'article suivant publié dans le Canadien de Lundi dernier nous le dit encore aussi explicitement:—

LE CHEMIN DE FER ET L'UNION GÉNÉRALE DES PROVINCES ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.—Voici l'article de la Gazette Maritime (Shipping Gazette) de Londres, dont nous avons cité quelques passages dans notre dernier numéro:

« En maintes occasions nous avons indiqué nos colonies, et plus particulièrement celles de l'Amérique du nord, comme les sources naturelles et légitimes d'où nous pouvions attendre du secours au moment du besoin. Si diversifiées que soient nos colonies de l'Amérique du nord, en climat peut-être autant qu'en fertilité; si vaste que soit l'étendue de leur territoire, il ne faut pas un grand effort d'investigation pour montrer qu'on pourrait et devrait en faire les greniers des îles Britanniques; et nos colonies des Indes-Occidentales devraient aussi en recevoir les provisions; branche de commerce dont les Etats-Unis ont aujourd'hui le monopole presque complet. Le Canada, le Haut-Canada surtout, pourrait à peine être surpassé comme pays à blé; tandis que les provinces inférieures, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, devraient produire de l'avoine, du seigle et de l'orge en abondance; elles produisent en effet, déjà, de grandes quantités de ces grains.

« Tout le monde convient que le développement des ressources de nos colonies de l'Amérique du nord, du Canada surtout, a été trop longtemps retardé. Jusqu'ici on a jeté tout le blâme sur l'exécutif; mais sans exonérer le département des colonies en Angleterre de toute participation à leur mauvaise administration passée, nous sommes portés à attribuer une grande partie de leurs maux, c'est à dire, de l'absence de cette prospérité dont elles devraient jouir, aux jalousies et aux conflits d'intérêts supposés entre le haut et le bas Canada et entre les provinces supérieures et inférieures.

« Quel est donc le remède? Ce n'est certainement pas de continuer un mauvais système, un système qui ne peut fonctionner d'une manière soit avantageuse ou satisfaisante. Il nous paraît évident qu'il faut adopter une mesure large et hardie, et que pour rendre nos colonies de l'Amérique du nord réellement utiles à la mère-patrie et prospères elles-mêmes, il faudrait en former un seul grand gouvernement fédéral, chaque province ayant son sénat local et son gouverneur particulier, comme aux Etats-Unis, et tout le territoire ayant à sa tête un gouverneur en chef, avec une chambre d'assemblée et un sénat tirés des différentes provinces, pour l'administration générale de leurs affaires et pour la défense de l'empire canadien.

« Maintenant qu'on nous comprenne bien; nous n'entendons pas nous prononcer de suite pour ou contre cette union des Colonies de l'Amérique du Nord. C'est là une question qui mérite d'être considérée mûrement et sous toutes ses faces, et que nous traiterons au long dans des prochains articles. Aujourd'hui ce qui nous réjouit, c'est la pensée de libéralisme et d'affranchissement politique que l'Angleterre veut appliquer au gouvernement futur de ses Colonies. C'est cette pensée qui va nous arracher de l'ornière, nous mettre en mouvement et détruire de fond en comble les dernières vestiges du despotisme et de l'arbitraire.

« Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux les opinions du Courrier des Etats-Unis sur ces grands projets de l'Angleterre à l'égard de ses Colonies. Les vues de ce journal si justement estimé en Amérique comme en Europe sont larges et profondes. Il exprime d'ailleurs au sujet du Canada de si vives sympathies et de si justes pensées que nous nous empressons de les reproduire.—

« Il y a dans ce projet, un vaste pensée, il faut le reconnaître. C'est le digne pendant de celles qui ont donné à l'Angleterre l'émancipation des catholiques sous lord Wellington et la réforme des lois des céréales sous sir Robert Peel. Lord John Russell veut écrire dans l'histoire du son pays son nom, comme homme d'état réformateur, à côté de ces deux grands noms. Le peuple anglais est admirable en cela qu'il sait reconnaître l'heure des nécessités sociales sur le cadran du temps. De tous les gouvernements Européens son gouvernement est celui qui sait le mieux céder à propos, et comprendre les enseignements du présent et éviter ainsi les malheurs de l'avenir. Il a compris que le régime des colonies était une exception et que tôt ou tard ce régime devait rentrer dans la règle générale, à savoir que chaque communauté d'hommes suffisamment éclairés ait la principale part à l'administration de ses propres affaires.

« Le mot de l'esprit public dans le Canada en ce moment est tel qu'il faut le traiter avec délicatesse. L'idée régnait parmi les Canadiens, et

ce n'est peut-être pas sans quelque raison, qu'on leur fait une injustice en réduisant les droits sur les bois de la Baltique et en admettant librement les grains étrangers. Par manière de compensation, la chambre de commerce de Montréal demande l'abolition des droits différentiels impériaux, celle du droit de 3 schellings, qui se perçoit à la frontière canadienne, sur le blé américain, une modification des lois de navigation qui permette d'employer des vaisseaux étrangers, et la libre navigation du Saint-Laurent. La chambre de commerce devrait cependant se rappeler que les droits impériaux perçus dans la colonie, quoiqu'ostensiblement imposés pour la protection des intérêts de la métropole, sont versés dans le trésor colonial, et que s'ils étaient abolis, il faudrait imposer d'autres taxes dans la colonie pour lui former un revenu. Comme de raison, il faut que le droit d'entrée sur le blé venant des Etats-Unis soit abandonné. C'était un droit protecteur de l'agriculture anglaise, exigé par la politique gouvernementale du jour, comme une compensation pour l'admission (en Angleterre) du blé du Canada à 1s de droit. Le gouvernement ayant renoncé à cette politique, le droit de frontière (sur le blé américain) ne peut plus être maintenu sur aucun principe rationnel. Ce sera donc, disons-nous, un bienfait immense pour le Canada, si l'on adopte les mesures ultérieures que nous avons recommandées: car le Canada, avec ses ports subsidiaires d'Halifax et de Saint-Jean, pour la saison d'hiver, deviendrait le grand entrepôt et la ligne de transit de presque toutes les céréales et les provisions que ces îles reçoivent maintenant par la voie de New-York. Quant aux lois de navigation, nous sommes portés à croire qu'elles sont plutôt favorables que défavorables à nos frères de l'Amérique du nord, et que le Canada, avec sa nombreuse flotte coloniale, ne devrait guère s'en plaindre.

« La libre navigation du Saint-Laurent est un point d'une telle importance, et qui se lie tellement aux relations étrangères de la Grande-Bretagne, que nous en ferons le sujet d'un autre article.»

« Maintenant qu'on nous comprenne bien; nous n'entendons pas nous prononcer de suite pour ou contre cette union des Colonies de l'Amérique du Nord. C'est là une question qui mérite d'être considérée mûrement et sous toutes ses faces, et que nous traiterons au long dans des prochains articles. Aujourd'hui ce qui nous réjouit, c'est la pensée de libéralisme et d'affranchissement politique que l'Angleterre veut appliquer au gouvernement futur de ses Colonies. C'est cette pensée qui va nous arracher de l'ornière, nous mettre en mouvement et détruire de fond en comble les dernières vestiges du despotisme et de l'arbitraire.

« Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux les opinions du Courrier des Etats-Unis sur ces grands projets de l'Angleterre à l'égard de ses Colonies. Les vues de ce journal si justement estimé en Amérique comme en Europe sont larges et profondes. Il exprime d'ailleurs au sujet du Canada de si vives sympathies et de si justes pensées que nous nous empressons de les reproduire.—

« Il y a dans ce projet, un vaste pensée, il faut le reconnaître. C'est le digne pendant de celles qui ont donné à l'Angleterre l'émancipation des catholiques sous lord Wellington et la réforme des lois des céréales sous sir Robert Peel. Lord John Russell veut écrire dans l'histoire du son pays son nom, comme homme d'état réformateur, à côté de ces deux grands noms. Le peuple anglais est admirable en cela qu'il sait reconnaître l'heure des nécessités sociales sur le cadran du temps. De tous les gouvernements Européens son gouvernement est celui qui sait le mieux céder à propos, et comprendre les enseignements du présent et éviter ainsi les malheurs de l'avenir. Il a compris que le régime des colonies était une exception et que tôt ou tard ce régime devait rentrer dans la règle générale, à savoir que chaque communauté d'hommes suffisamment éclairés ait la principale part à l'administration de ses propres affaires.

« Les colonies, comme toutes les sociétés, ont eu leur temps de minorité qui légitimait leur tutelle; mais l'heure de la majorité fait sonner avec elle celle de l'émancipation, et reconnaître cette émancipation, lorsque le droit et le besoin s'en manifestent, c'est la seule manière de conserver les liens d'affection et d'intérêt qui rattachent les uns aux autres les membres de ces grandes familles qui constituent les empires. L'établissement des vice-royautés projetées n'est pas sans quelque danger d'une autre espèce, cela est vrai. Ces demi-rois peuvent aspirer à devenir rois tout entiers; ces ambitions sont écrites dans le livre de l'histoire et dans celui de l'humanité. Mais l'Angleterre n'a guère le choix qu'entre deux risques; celui de perdre un jour ses colonies lointaines par l'insurrection, ou celui de les perdre par l'usurpation, et de ces deux chances la seconde n'est point la plus mauvaise, car elle est moins imminente que la première. La meilleure manière, eu effet, de retarder, sinon d'empêcher, l'indépendance de nos colonies, c'est de leur donner, autant que possible, l'indépendance de fait. Tel est le secret de l'existence paisible et incontestée de la royauté britannique, qui s'est garantie, par des institutions républicaines, du danger d'une république.

« De toutes les possessions anglaises celle qui réclame le plus vivement une réforme que elle soit, celle qui sent le plus lourdement le poids des abus du régime actuel, c'est le Canada. Une minorité égoïste, cupide, fanatique, composée de nouveaux venus ou d'étrangers au sol Canadien, y domine et opprime la majorité de la vieille population indigène. L'arrivée du nouveau gouverneur, lord Elgin, vient d'être inaugurée à Montréal par des scènes de désordre qui sont une des mille faces de cette oppression.

« Les élections municipales, qui ont eu lieu le premier de mars, ont été troublées par des actes de violence dont le journal la Minerve fait un tableau hideux. Le parti des loyaux constitutionnels, c'est à dire des Tories anglais, se voyant en minorité dans tous les scrutins, a fait envahir les polls par des assomoirs. Ces bandes, armées de bâtons et de pistolets, dit la Minerve, parcouraient les rues en poussant des cris de bêtes féroces, et maltraitaient les citoyens paisibles. Plusieurs coups de feu avaient été tirés, des fenêtres avaient été brisées, et il est difficile de dire ce qui serait arrivé plus, si des troupes n'avaient pas été appelées. Le parti libéral n'en a pas moins triomphé dans tous les districts, et il a été question de la résignation du cabinet de lord Elgin, dont M. Draper est le chef.

« Il est temps que l'Angleterre mette fin à un pareil état de choses. Le Canada est mûr pour la liberté, et quand on ne sait pas cueillir les fruits mûrs, ils tombent.

MAISON D'INDUSTRIE.

En conformité à la requision que nous avons publiée dans notre dernier numéro, il y a eu, mardi dernier, au Palais de Justice de cette ville, une assemblée des citoyens, aux fins de prendre en considération l'expédient d'établir une Maison d'Industrie, à Montréal, et les moyens de parvenir à ce but. Son Honneur le Maire fut appelé au fauteuil et W. Bristow, écrivain d'agir comme secrétaire.

Son Honneur le Maire expliqua le but de l'assemblée, qui était de pourvoir à l'établissement d'une Maison d'Industrie, sur une base large et libérale. Il dit que, personnellement, il était opposé à une institution dont l'objet serait d'offrir un asile permanent aux pauvres, parce que cet asile serait bientôt rempli de tous les faibles des campagnes environnantes. Il doutait s'il serait sage d'établir une maison permanente de refuge, parce que les paresseux seraient certains de trouver dans leur pauvreté un asile confortable, et bien souvent, les parents qui sans cela se feraient un devoir de les soulager, préféreraient les laisser à la charge de la société. Il pensait que tels étaient les sentiments de lord Brougham.

Son Honneur répéta qu'il n'était pas opposé à l'érection d'une Maison de Refuge, mais qu'il désirait prévenir l'assemblée contre l'établissement d'une maison qui servirait de tentation aux paresseux et aux vagabonds de tous les endroits, et qui induirait les émigrés, en arrivant dans ce pays, à recevoir les bienfaits de cette institution, plutôt que de se reposer sur leurs propres efforts. L'hon. M. Hineks parla quelques tems sur le

fait pas bon de voyager sur cette mauvais route le soir.

— Surtout quand on a le gousset garni comme un marchand de cochons, dit un grand quidam de mauvaise mine qui se leva de derrière le poêle où il fumait magistralement sa pipe.

Le marchand ne répondit rien et alla vers la porte voir si le ciel s'éclaircissait; mais la pluie tombait à torrents pressés, et le ciel semblait un vaste arrosier de plomb jetant de l'eau par nappes immenses. Le marchand fit un geste d'impatience et vint se rasseoir auprès de sa pipe de bière. Quelques moments après arrivèrent, malgré la pluie battante, plusieurs hommes à mines patibulaires, qui parurent étonnés de trouver dans un pareil lieu une figure honnête. Ils s'attablèrent, demandèrent de la bière, des cartes et se mirent à jouer.

Pour le malheur du pauvre marchand, il était joueur forcé; et il se rapprocha des joueurs et parut bientôt prendre un tel intérêt à leur partie, qu'un de ceux-ci lui demanda de le remplacer. Le marchand accepta, et bientôt il eut perdu trois couronnes (pièces de six livres de France) voyant que la veine ne lui était pas favorable, il quitta le jeu, et prit, pour payer son adversaire, une assez grande bourse de cuir bien garnie qu'il remit prestement en poche. Mais son mouvement n'avait pas été tellement rapide que l'hôte ne put jeter un coup d'œil furtif sur son magot. Ses traits s'illuminèrent d'une âpre convoitise; mais bientôt elle alla reprendre sa place derrière son comptoir, non sans jeter de temps en temps sur le marchand des regards où se lisait une affreuse pensée.

Les fraudeurs jouèrent encore quelques parties, lorsqu'un coup de sifflet s'étant fait entendre dans la rue, ils se levèrent avec empressement, prirent leurs manieaux mouillés et s'élançèrent au dehors à travers la tempête de pluie qui était arrivée dans ce moment à son apogée.

— Quels sont ces hommes? demanda le marchand.

— De pauvres fraudeurs qui gagnent leur vie bien tristement, comme vous voyez; c'est quand il fait un temps à ne pas mettre le diable à la porte, comme on dit, qu'ils font les meilleures affaires.

— C'est un pauvre métier, fit le marchand en chargeant sa pipe.

— Ah! tout le monde n'a pas le bonheur de se choisir un métier à gagner en un jour ce que d'autres gagnent en un mois, comme vous, par exemple.

Le marchand ne répondit rien à cette provocation directe et alla à la fenêtre. La nuit était tout à fait tombée. Tout à coup, deux pas se firent entendre dans la rue et un grand colosse ruisselant et crotté se jeta dans le cabaret en blasphémant comme un damné. C'était le mari qui disparut bientôt avec sa femme, à laquelle il avait demandé des vêtements de rechange.— Au bout d'un quart d'heure, il reparut; il avait l'air caressant et l'air patelin.

— Ma foi, camarade, dit-il, si vous devez retourner ce soir encore à Forêt, je vous plains; les rues sont noires comme un tour, songez ce que ce doit être sur la grand'route et par les bois que vous voulez traverser.

— Mais où diable voulez-vous que j'aille, dit le marchand après un moment de réflexion; les auberges sont loin d'ici, et je suis sûr qu'à l'heure qu'il est, elles sont toutes encombrées de marchands étrangers, venus à la foire. Pourriez-vous, par hasard, m'indiquer un endroit près d'ici où je puisse loger, car je ne suppose pas que vous puissiez m'offrir un lit.

— Qu'en pensez-vous, femme? fit Robertus à sa compagne.

— Mais, en nous gênant un peu, cela pourra se faire pour une nuit, dit-elle; oui, il faut un

tenis à ne pas mettre son plus mortel ennemi dehors.

— Alors, va comme est dit, fit le marchand en jetant sur la table son chapeau et son bâton. Faites-nous chauffer un pot de bière sucrée et cinq œufs pour terminer la soirée.

Une demi-heure après, le marchand conduit par la femme se couchait dans la pièce au premier étage; quelques instants après, il était endormi d'un sommeil à délier la trompette de l'Archange.

Vers les deux heures du matin, un fraudeur passant devant la maison entendit pousser un cri sourd, suivi d'un long gémissement. Il s'arrêta un moment pour écouter; mais tout était rentré dans le silence. Au dedans se passait pendant ce tems une scène terrible.

La femme Robertus, nu-pieds, une lampe à la main était debout auprès de son mari qui, armé d'une hache, semblait épier un soupire, un gémissement de sa victime pour redoubler ses coups. Le marchand avait le crâne ouvert jusqu'au nez; tout à coup sa femme posa la lampe.

— Je te l'avais dit cependant de ne pas te servir de la hache, dit-elle; si tu avais pris un marteau, nous ne serions pas embarrasés de tout ce sang. Attends que je cherche du sable pour étancher tout cela.

Quand cette besogne fut faite, Robertus dit à sa femme:

— Qu'allons-nous faire de ce corps; on peut bien le garder un jour, deux jours, mais après...

La mégère porta la main à son front, réfléchit un moment, puis dit à son mari d'un air impérieux:

— Suis moi, prend cela sur tes épaules, je vais l'éclairer pour descendre l'escalier.

Le cabaretier prit le corps du marchand, descendit l'escalier d'un pas lourd; arrivés dans la pièce du rez-de-chaussée, sa femme souffla la lampe qui aurait pu les trahir et ils s'acheminèrent

vers le jardin. A l'extrémité du jardin, la femme posa une échelle contre le mur, Robertus la gravit et, arrivé à la crête de la muraille, jeta de l'autre côté son fardeau, qui tomba avec un bruit sourd, puis tendit la main à sa femme qu'il amena auprès de lui. Alors attirant à eux l'échelle, ils descendirent dans un vaste jardin appartenant à un pauvre maraîcher. Au milieu de la cour se trouvait une charrette chargée de paille que Robertus devait conduire le lendemain à un village de la banlieue. L'homme et la femme se mirent donc à arracher des bottes de paille de la charrette et y logèrent en place le cadavre mutilé.

— Tu te débarrasseras demain de ce corps en le jetant à la nuit dans le canal, dit la femme; allons maintenant laver la place, car je ne sais rien de plus difficile à enlever que du sang qui a coulé tout chaud sur un plancher.

La précaution qui devait les sauver fut ce qui les perdit, car deux mois après, les deux époux étaient rôtés sur la grande place de Bruxelles.

La maison maudite avait eu son baptême de sang; d'autre sang allait bientôt y couler. Elle resta inhabitée pendant longtemps, lorsqu'en 1785 un intrépide locataire s'y présenta. C'était un homme de quarante ans, accompagné d'une jeune femme; ils y vécurent quelques mois en silence, ne donnant jamais lieu à aucune commentaire de leurs voisins, hautement scandalisés d'une pareille discrétion. Vers la fin de septembre de la même année, un jeune garçon de quatorze ans, séduit par la beauté appétissante des fruits du jardin de la maison maudite, s'y introduisit une nuit, et grimpa bravement dans un grand poirier touffu placé devant les fenêtres donnant sur le jardin. Il était depuis quelques minutes occupé à garnir un ample sac qu'il avait emporté avec lui, lorsque tout à coup son attention fut attirée vers la maison où des bruits étranges se faisaient entendre. Caché derrière

un épais rideau de feuillage, l'enfant jeta les yeux dans l'intérieur de la chambre d'où provenaient ces bruits, et un horrible spectacle s'offrit à sa vue.

Un homme, pâle, tenant un couteur à la main, était occupé à désarticuler froidement un cadavre de femme qui se trouvait devant lui. La nuit était calme et belle; nulle brise n'agitait l'air; l'enfant, terrifié par cette hideuse boucherie, demeura sans voix et se cramponna de toutes ses forces à son arbre, sans détourner un instant ses regards qu'une puissance invincible rivait à cet affreux spectacle. L'homme s'arrêtait parfois dans son atroce besogne et pariait prêter l'oreille à ces mille bruits qui s'élevaient au sein des nuits les plus calmes. Parfois il regardait fixement le cadavre étalé devant lui; alors il portait les mains à son front comme pour y refouler les remords qui déjà le mordaient à la cervelle. La porte de l'escalier était ouverte derrière lui, et au moindre bruit imperceptible pour une autre oreille, l'homme se précipitait sur le palier en frémissant de tous ses membres; enfin il termina son horrible opération et descendit dans le jardin.

Nous raconterons sous l'empire de nos souvenirs d'enfance pendant laquelle cette histoire nous a fait passer de bien mauvaises nuits.

L'enfant, spectateur de cette sanglante orgie, resta sur son arbre jusqu'au jour et rentra chez lui, pâle, hébété et sans voix; pendant deux jours on n'en pu tirer une parole. Sa pensée semblait paralysée par une horrible obsession.

Deux jours après, on trouva, dans les roseaux des fossés de la porte de Hal, des sanglants débris renfermés dans une barrique. L'enfant, appelé à la raison à force de soins, parla et raconta son horrible nuit; mais quand on voulut s'assurer de l'assassin, on trouva la maison vide.

Quelques années s'écoulèrent. Les volets

but de la réunion. Il désirait que tous fussent unis sur une question aussi importante, et il désirait que chacun pût exprimer ses propres vues. Il pouvait dire que les messieurs du Séminaire étaient prêts à donner un terrain d'une étendue de six acres, et il lui semblait que les moyens d'ériger l'édifice et de pourvoir à son support annuel, se trouveraient facilement. Il serait hon de décider avant tout si l'établissement serait soutenu au moyen de souscription volontaires, ou par des taxes. Si l'on adoptait la contribution volontaire, chaque congrégation pourrait faire connaître la somme que chaque église se chargerait de fournir, et par ce moyen on pourrait facilement faire l'estimé de la somme que l'on pourrait s'attendre de recevoir.

B. HOLMES, écrivain, succéda à M. Hincks. Il désirait lui aussi que l'établissement fut commencé sur un pied aussi libéral et aussi étendu que possible. Ce ne serait pas un lieu permanent de refuge, mais seulement une place où les déshérités pourraient trouver du travail pour quelque temps. Toute la ville de Montréal devait s'unir pour cette fin, sans distinction de sectes, ni d'origine. Il craignait que le principe de contribution volontaire ne pût répondre à cet objet; on pourrait le faire pour l'érection de l'édifice; mais on ne pourrait s'assurer un revenu permanent par une telle taxe. Il pensait qu'il serait bon de s'adresser à la législature à cet effet, pour obtenir d'elle le pouvoir de taxer les habitants de Montréal, pour le soutien de leurs pauvres.

Wm. Lunn, écrivain, proposa ensuite une série de résolutions qui comportaient que l'on s'adresserait à la législature pour l'établissement d'une maison d'industrie, pour tout le Bas-Canada, qui serait soutenu à même une taxe imposée sur toutes les propriétés qui seraient prélevées par les diverses municipalités.

A. Furniss, écrivain, fit quelques remarques sur les résolutions.

Jos. Bourret, écrivain, dit qu'il s'opposait aux résolutions proposées par M. Lunn, parce que l'assemblée n'avait pas droit d'interpréter les sentiments de tout le Bas-Canada sur l'établissement d'une maison d'industrie; cette assemblée ne se composait que des citoyens de Montréal, elle n'avait été convoquée que pour prendre en considération les moyens d'ériger une maison d'industrie dans la ville de Montréal, et non dans tout le pays. Quand aux inconvénients que l'on redoutait, par rapport aux pauvres et aux faibles de toutes les campagnes voisines qui viendraient chercher un refuge dans cet asile, il pensait que l'on trouverait facilement des moyens de remédier à ce mal. Il était donc d'opinion que l'assemblée ne pouvait s'occuper que d'une institution exclusivement destinée à la ville de Montréal.

C. S. Rodier, écrivain, commença par féliciter l'assemblée de l'unanimité qu'il paraissait y avoir, parmi toutes les différentes dénominations religieuses, toutes les différentes origines, tous les partis politiques pour promouvoir l'objet important que les citoyens de Montréal avaient en vue. Mais il ne croyait pas qu'il fût juste d'imposer une taxe additionnelle sur tous les propriétaires de cette ville pour le support de cette institution. Il savait parfaitement bien que chacun devait pour sa quote-part contribuer au soulagement des pauvres, mais les citoyens de Montréal étaient déjà assez surchargés de taxes, et il était décidément d'opinion que l'on devait préférer s'adresser à la législature pour en obtenir une aide annuelle à cette fin. La législature donnait tout les ans une somme assez considérable pour le soutien d'une maison d'industrie à Toronto, pourquoi n'en ferait-elle pas autant pour Montréal? Il pensait qu'il serait impossible d'empêcher un grand nombre de pauvres des campagnes de toutes les parties de la province de venir se réfugier à Montréal, lorsqu'il y aurait un asile comme celui que l'assemblée avait en contemplation, et dans ce cas, il valait mieux que toute la province contribuât à soutenir cet établissement par le moyen d'une aide donnée par la légis-

lature. Une taxe sur les propriétaires de Montréal serait onéreuse, quelque minime qu'elle fût, il y avait beaucoup de personnes qui passaient pour riches, et dont les propriétés cependant ne suffiraient pas à payer leurs dettes; ces propriétaires étaient réellement pauvres, et cependant ils se trouveraient forcés de payer une taxe pour soutenir d'autres personnes qui n'étaient peut-être pas plus indigentes qu'eux? Il croyait donc que cette taxe serait injuste, et il proposait de demander plutôt à la législature de subvenir aux frais d'une institution de ce genre. Ce serait la province qui fournirait l'argent; mais chaque individu ne s'en apercevrait pas; cet argent serait tiré du coffre, ce serait peut-être le moyen d'empêcher beaucoup de dépenses superflues, faites par des officiers publics, comme la chose se pratique annuellement.

O. Berthelet, écrivain, dit que les remarques qui avaient été faites par certaines personnes pouvaient faire croire que la maison d'industrie que l'on se proposait d'établir serait une maison de refuge pour tous les paresseux du pays; non, tel n'était pas le but de l'assemblée; cette maison d'industrie serait un lieu de travail public, où tous les pauvres en état de travailler viendraient trouver de l'emploi, dans les moyens de détresse. Il pensait qu'un établissement de ce genre était d'une nécessité absolue. Il y avait dans la ville un nombre infini de pauvres. Le séminaire de Montréal soutenait à lui seul près de sept cents familles réduites à la dernière indigence; il en avait lui-même une liste complète qu'il pourrait fournir au comité qui serait nommé pour promouvoir l'objet que l'assemblée avait en vue. Sur ces 700 pauvres, les trois quarts au moins sont devenus pauvres, ou ont mis leurs familles dans la pauvreté par suite de l'ivrognerie et de la paresse. Plus de cent femmes ont été abandonnées par leurs maris. Mais le grand nombre de ces indigents sont en état de travailler, c'est le travail et le courage qui leur manque. Ce sont en grande partie, des gens de métier qui sont sans corps et qui sont en état de gagner leur subsistance et celle de leurs enfants. Mais en établissant une maison d'industrie, il faudrait en même temps remédier à un mal qui pourrait devenir la ruine des maisons d'industrie, ce serait de retrancher un certain nombre de tavernes du dernier étage, où vont se ruiner et se déshonorer des pères de famille. Il pensait que les magistrats étaient blâmables d'accorder avec autant de facilité qu'ils le font des licences d'auberges; on dirait qu'ils se font un devoir d'encourager le vice. Il y avait maintenant devant les magistrats 350 applications pour licences d'auberges, dont chacune devait devenir une source de crimes. Mais l'établissement d'une maison d'industrie n'empêcherait pas les autres institutions charitables de soulager les pauvres. Il y avait plus de cent pauvres qui recevaient leurs pains de l'institution des Sœurs Grises, un grand nombre d'autres étaient nourris à l'asile de la Providence, ainsi qu'à l'institution de St. Joseph. Ces institutions continueraient à faire des charités comme auparavant; mais le public se trouverait peut-être soulagé, et il n'aurait pas chaque jour sous les yeux, ces misérables qui faute de travail sont réduits à mendier leur pain, pour eux et leurs familles.

Plusieurs messieurs parlèrent ensuite, et l'assemblée, commencée à trois heures, ne s'ajourna qu'à six heures.

Voici les résolutions qui ont été adoptées:

Proposé par Wm. Lunn, écrivain, secondé par A. Furniss, écrivain. Que les différents actes de la législature, pourvoyant à l'administration de certaine propriété léguée pour l'établissement d'une Maison d'Industrie dans la ville de Montréal, n'ont pas atteint les objets désirés, et que dans l'opinion de cette assemblée il est expédient que l'on fasse un effort général et vigoureux pour établir une institution telle que celle contemplée par ces actes.

Proposé par D. Kinnear, écrivain, secondé par l'hon. F. Hincks.

Que c'est l'opinion de cette assemblée que les fins pour lesquelles la Maison d'Industrie proposée sera établie, se borneront à fournir du travail aux pauvres de Montréal, lorsqu'ils seront par eux-mêmes hors d'état d'en obtenir,

chacun pourra du reste étayer d'une foule d'exemples. Nous dirons seulement comme Hamlet à Horatio:

"Il y a plus de choses possibles dans le ciel et sur la terre que n'en soupçonne notre aveugle philosophie, ô Horatio!" Et maintenant Dieu garde nos lecteurs des maisons maudites!

—(Quot.)

VICTOR JOLY.

COMITÉ DE SECOURS POUR L'IRLANDE ET L'ÉCOSSE.

13 mars, 1847.

George Pyke, Vaudeuil, £7 10 0

Des mains du Grand Vicairo Hudon, des différentes Paroisses suivantes:

Boucherville £18 0 0

Ste. Marie, 4 0 0

St. Marc, 3 11 0

Sault, 6 5 0

St. Denis, 9 8 0

St. Clément, 25 0 0

St. Charles, 2 11 0—£50 15 0

L'honbl. Mr. le Juge Rolland, £10 0 0

J. B. Brown, 2 10 0

Edward Payne, 2 10 0

A. LaRocque, 2 10 0

Michael O'Meara, 5 0 0

Employés de Mr. O'Meara, 7 0 0

Edward Way & Cie, 10 0 0

Etats-Unis.

Nous n'avons aucune nouvelle des Etats-Unis ou du Mexique. Le bruit de la grande bataille et les détails publiés dans notre dernier numéro étaient controuvés.

et d'offrir un abri temporaire, et de la nourriture aux destitués, et que l'on devrait accorder aux autorités le pouvoir d'envoyer les vagabonds à la Maison d'Industrie, pour y être employés et soutenus pendant un temps limité.

Proposé par B. Holmes, écrivain, secondé par J. Bourret, écrivain. Que c'est l'opinion de cette assemblée que l'établissement pourvu avec plus d'avantage et d'efficacité par le prélèvement d'une petite taxe additionnelle sur toutes les propriétés cotisées dans cette cité, ce mode de prélever les fonds nécessaires à cet objet étant le plus équitable, et que l'on s'adresse à la législature pour la prier de prendre à ce sujet les mesures nécessaires.

Proposé par M. B. Holmes, secondé par M. Mulholland.

Qu'un comité, se composant d'un nombre égal de chacune des différentes congrégations protestantes et juives de cette ville, et d'un nombre égal de représentants des communautés catholiques romaines, soit nommé par les congrégations respectives pour prendre les arrangements et pourvoir aux fonds nécessaires pour la bâtisse d'une Maison d'Industrie, considérer les moyens de gouverner cette maison, obtenir des plans, et pour toutes les autres fins qui se rattachent à l'objet en question; le dit comité devant faire rapport à une assemblée générale qui sera convoquée plus tard. Le quorum du dit comité ne devra pas être de moins du quart du nombre total, et que son Honneur le Maire, soit prié de notifier chacune des églises respectives du désir de cette assemblée, et nommer un jour pour l'assemblée du comité.

(Traduit du Herald.)

CHRONIQUE POLITIQUE.—M. Draper et ses amis veulent demeurer au pouvoir. Le comte d'Elgin est entouré d'hommes à qui rien ne coûte pour accomplir leurs projets, ni le mensonge, ni la fraude, ni la corruption. Mais ce sont là des armes dangereuses qui tourneront quelques jours contre eux, quoiqu'ils l'espèrent. M. Draper a tenté encore de diviser le parti libéral, mais en vain! Honneur à nos compatriotes! Aucun Canadien-Français ne veut joindre son nom à une administration déshonorée dans l'opinion publique. Nous savons par l'expérience au prix de quels sacrifices s'achètent les droits constitutionnels et nous sommes prêts à la lutte.

Nous croyons par le ton de la presse anglaise de ce matin qu'on prépare de grands changements. Il s'agirait de la reconstruction d'un cabinet tory. M. Rolland doit être fait juge en chef, et il ne tiendrait qu'à M. Smith de le remplacer. Sir Allan McNabb serait orateur du conseil législatif et en même temps président du conseil, Ogilvie R. Gowan, le commissaire des terres de la couronne, etc., etc.

La Gazette de Montréal du ce matin contient un long éloge du Procureur-Général Draper, en assurant ses lecteurs qu'elle a toutes les raisons d'espérer que M. Draper va se montrer aujourd'hui ce qu'il était en 1844, l'homme de la crise; qu'il va se tenir à côté du représentant de la Souveraineté, conduisant triomphalement le grand parti Conservateur, comme il l'a fait sous Lord Metcalfe, et que bientôt le Comte Elgin pourra compléter son ministère dans tous ses départements.

Bravo, M. Draper, "la responsabilité n'est à craindre que lorsqu'on ne réussit pas."

LA ST. PATRICE.

Cette fête nationale de l'Irlande a été célébrée, mercredi, avec une pompe et un éclat inaccoutumés. La bénédiction de l'église de St. Patrice était un événement bien propre à donner de la solennité à la circonstance, et les braves et nobles enfants de l'Irlande étaient fiers et joyeux en contemplant le magnifique temple qu'on vient d'ériger pour eux au Dieu de leurs pères.

Il n'y avait pas moins de cinq à six mille hommes dans la procession de mercredi matin, tous portant à la boutonnière les couleurs de la verte Erin. Les rues étaient pavées de drapaux et avaient un air de fêtes et de réjouissances qui réchauffait l'âme. C'est toujours un si noble spectacle que la réunion des hommes pour perpétuer les souvenirs de la patrie absente!

La procession défila par la rue Notre-Dame; arrivée à la Place-d'Armes, elle fut jointe par Mgr l'Evêque Prince et un nombreux clergé et procéda par les rues St. Jacques et Ste. Radegonde à l'église St. Patrice. Là, avant d'entrer au lieu de la bénédiction du temple; puis une grande messe fut chantée avec beaucoup de pompe et de solennité. M. Connolly, le chapelain de l'association de la St. Patrice fit un excellent sermon convenable au jour et à l'événement de l'inauguration. Un pain-béni superbe fut offert par L. T. Drummond, écrivain, et dans la quête qui suivit on recueillit la jolie somme de £53. Après la messe la procession fit le tour de la ville et revint sur la Place d'Armes l'hon. M. Hincks lui adressa un discours, qui fut couvert d'applaudissements. Après M. Hincks M.M. Workman et Ryan s'adressèrent à l'assemblée, qui se dispersa ensuite dans le plus grand ordre.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.—Il vient de se former en cette ville une société d'horticulture. Nous applaudissons beaucoup à une pareille association, tendant à propager parmi nous la culture des fruits et des fleurs. Rien n'indique plus l'aisance, la prospérité, le bien être, la civilisation que de beaux jardins; c'est une noble jouissance que l'art du jardinage qui vous fait admirer tous les jours les richesses de la nature et les œuvres du créateur de toutes choses; combien de beaux génies, de grands hommes, après les fatigues de leurs travaux sont venus au milieu des jardins recueillir leur énergie et se reposer dans cet otium cum dignitate qui fait les délices du bon citoyen! Et quels avantages ne peut-on pas retirer de l'art du jardinage? Ils sont aussi nombreux et variés que les plantes les fruits et les fleurs répandus dans le monde avec profusion par la main bienfaisante de la divine providence.

Dans l'assemblée de mardi soir tenue à cet effet, le juge Day, le président de cette intéressante association a fait un charmant discours. dans l'admiration que M. Day exprimait pour les jardins, il y avait des fleurs d'éloquence aux vives couleurs et aux parfums exquis. L'honbl. M. Morin, le vertueux citoyen par excellence, ne pouvait rester silencieux lorsqu'il s'agissait de célébrer les gloires de la création. D'autres orateurs prirent part à l'assemblée qui fut organisée comme suit:

L'honbl. juge Day, Président.

Vice-Présidents.—Son honneur le juge Badgley et l'hon. A. N. Moir.

Secrétaire-Archiviste.—George Platt, écrivain.

Directeurs.—Henry Corse, John Redpath, John Donegan, T. Boullier, J. E. Guibault, écrivains. Comité du jardinage des paysages, etc.—M. Walls, jur. Rér. M. Villeneuve, T. Boullier, écrivains. Comité des fleurs.—H. Corse, J. E. Guibault, M. J. Hays, écrivains. Plantes et fleurs.—J. J. Gibb, écrivain, M. Wilson, M. Cushing. Ligures.—Stanley Bagg, E. Muir, Geo. Carth, écrivains. Des remerciements furent ensuite rotés au président et la compagnie se sépara.

UN QUARTIER DANGEREUX.—Le faubourg Ste. Anne ou Grifflintown jouit en ce moment d'une fort mauvaise réputation. On recueille les fruits somés par ces misérables assemblées dont on inonde la ville durant nos élections. Plusieurs personnes ont encore été assaillies ces soirs passés, entr'auto un M. Murphy du bureau de l'émigration.—Avis au lecteur.

LA TEMPERATURE.—Nous touchons au printemps; le soleil a repris ses chauds rayons, l'air est tiède et doux la glace fond, la ville est pleine d'eau, de fumier et de crotte. Ce sont de vrais chemins de pénitence.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Il vient de paraître en cette ville deux morceaux de musique, que nous pouvons recommander aux amateurs. LA VILLA-ROSA-POLKA, dédiée à Mde J. Donegan est un délicieuse pièce destinée à faire fureur dans toutes les salles de bal. L'auteur est M. H. Berlin dont la réputation est si bien établie parmi nous.

LA VALSE DE CELLARIUS par M. Shallein est charmante et nous pouvons aussi lui prédire un beau succès.

On peut se les procurer au magasin de musique de Mead, brothers, Rue Notre-Dame.

UN VOL DE GRAND CHEMIN.—Un vol des plus audacieux a été commis mardi soir sur la traverse de Montréal à Laprairie. M. J. B. Desmarceau de Laprairie et J. B. Barrette Hotelier de cette ville s'en revenant à Montréal furent arrêtés par deux hommes armés de pistolets, qui renversèrent la voiture dans la neige et dévalisèrent les deux voyageurs de la façon la plus brutale. Ils enlevèrent à M. Desmarceau 54 piastres et 94 à M. Barrette, qui reçut en outre pas encore été retrouvés.

LA REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.—Les deux premières livraisons de cette utile publications nous sont parvenues. Elles contiennent d'importants rapports et des décisions intéressantes et précieuses pour le barreau du pays. Nous sommes convaincus que sous la direction de M. M. Lelièvre et Angers, cette œuvre sera conduite avec discernement et nous espérons que les messieurs de la profession, les propriétaires, les capitalistes et tous les hommes d'affaires enfin lui donneront tout l'encouragement qu'elle mérite.

On s'abonne en cette ville chez M. M. Fabre et cie., agents pour le district de Montréal où les livraisons sont en vente.

LA SANTÉ DU JUGE HAGARMAN.—Les journaux du Haut-Canada nous disent que la santé du Juge Hagarmán, qui donnait ces jours passés de l'inquiétude à sa famille et à ses amis s'améliore de jour en jour.

On raconte une anecdote amusante à propos de la maladie du juge Hagarmán. Mde. Draper envoyait tous les jours savoir des nouvelles de la santé du Juge. Un jour sir Allen McNabb se trouvait chez ce dernier quand le domestique du procureur-général se présenta pour savoir comment était le malade: sir Allen McNabb, assez fatigué comme on sait, court à la porte et lui dit: "Dites à Mde. Draper que le juge Hagarmán est mieux aujourd'hui, mais que le juge Macauley se meurt. Ça sera à peu près la même chose pour elle."

LES CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.—Sur la demande d'un grand nombre de nos abonnés, nous reprenons la publication des notices Biographiques des contemporains célèbres, que nous avions interrompue depuis quelques mois. La question des mariages espagnols étant la grande question du jour, nous avons cru devoir commencer par le vicomte Palmerston.

JURÉ.—Nous voyons par un mandement de Mgr. Hughes, publié dans le Freeman's Journal and Catholic Register de New-York, du 6 courant, que le jubilé à l'occasion de l'avènement de S. S. le pape Pie IX a dû commencer dans le diocèse de New-York hier, pour se terminer le dimanche des rameaux. Nous voyons aussi par un mandement de Mgr. Prince, administrateur du diocèse de Montréal, publié dans les Mélanges Religieux de vendredi dernier, que le jubilé doit commencer dans ce diocèse le dimanche où aura été publié ce mandement, et durer trois mois à compter du jour où cette publication aura été faite dans chaque localité, en vertu d'un indult du 6 janvier 1847. Le jubilé ne commencera dans le diocèse de Québec que le printemps, lorsque les travaux de la campagne seront terminés.—(Canadien.)

CORRESPONDANCES.

F. X. J., Québec.—Notre lettre du 15 est parvenue. Les numéros sont expédiés.

Rvd. M. P., Ste. Marguerite.—Reçu Remise.

Z. D., Séminaire de Nicolet.—Les Journaux sont expédiés. Reçu Remise.

A. P., St. Aimé.—Nous vous expédions les journaux à la condition que la remise suivra.—Sine quâ non.

Naissances. A Trois Rivières, le 14 du courant, la dame de M. Henry Lor, a mis au monde un fils.

DECES. En cette ville, hier soir le 17 du courant, à l'Hôtel du Canada, Rodolphe DesRivières, Ecr., de la Société de DesRivières & Dempsey, marchand, âgé de 34 ans. M. DesRivières par son intégrité et son intelligence dans le commerce s'était acquis la confiance et la considération des négociants tant de New-York que du Canada, et les nombreux amis dont il était entouré dans les derniers moments font foi de l'estime qu'il avait su s'acquérir par les qualités du cœur.

A l'Assomption, le 15 du courant, à l'âge de cinq mois et vingt jours M. Augustin-Alphonse, enfant de M. G. Hamel, Ecr., médecin.

A St. Romé, le 16 du courant à 10 heures du matin, après une longue maladie. Dame Scholastique Bazinet épouse de M. Bernard Faillie. Madame Faillie n'était âgée que 24 ans.

A Québec, mardi dernier, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie. M. François Julien insulaire. ancien marguillier de St. Roch.

Le 7 du courant, James Clairibus, écrivain âgé de 59 ans, natif d'Aberdeen (Ecosse), résidant depuis 28 ans à Québec.

TAPISSERIE.

6000 PIÈCES de TAPISSERIE (Papier fleuri pour Chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & Cie. Vis-à-vis le Palais de Justice.

19 mars. A VENDRE.

PETIT Livre de prières pour la Jûbilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT.

19 mars 1847.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs Patriotes et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier. — Prix: — 25s. le 30s.

E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

AVIS IMPORTANT.

AUX MESSRS. DU CLERGÉ.

LE Sousigné a ordre d'offrir en vente privé au prix le plus bas, tous les effets et bas dimidiés appartenant à la famille de M. L. DeLACROIX consistant en: Boîtes aux Saintes, Billes en argent, Encensoires avec Navettes argentées Galons et Franges d'or, Echantillons de Drap d'or et d'argent, Vierges en Plâtre de différentes grandeurs, Dito d'argenté, Chaussettes, Dalmatiques, Chapes, Volles, Croix, Garnitures de Chape Etoffes Damassées pour ciel de Dalis, Agneaux, Etoffe de soie blanche, tout chape avec garnitures, Tablettes Gramolés, Damas font blanc, Bannières de St. Jean-Baptiste, Gravures etc.

Avec un grand nombre d'autres articles dans le même genre. J. D. BERNARD. Montréal, 18 mars 1844.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES Sousignés expédient de nouveau le 27 de ce mois DES COMMANDES POUR LIVRES & AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES et comme par le passé, ils se chargeront d'exécuter avec célérité toutes celles qu'on voudra bien leur confier.

E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent No. 3. 19 mars 1847.

ABRÉGÉ.

DE LA VIE DE M. OLIER, Fondateur de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal, avec portrait.

PUBLIÉE avec l'approbation de Mgr. Patrice, à l'occasion de la guérison de saur Marie S. Dulciana, à présent dite saur Olier.

Se vend 15 sous chez M. Perrault, Imprimeur, M. Fabre Libraire, et les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hôtel Dieu et de la Providence. Montréal 19 mars 1847.

A LOUER A CHATEAUGUAY.

UN MAGASIN ci-devant occupé par feu JOSEPH L. COUILLARD, écrivain, avantageusement situé pour le commerce; avec assés hargard en pierre, caves, remises et autres dépendances. Pour les conditions, s'adresser au Sousigné sur les lieux.

ANTOINE COUILLARD. Chateauguay, 9 février, 1847.

Etablissement de Parfumerie, A NEW YORK.

305 BROADWAY.

SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.)

L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol. Les relations commerciales, entre cette ville et New York, s'étendant chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS, ci-devant Roussel, comme la meilleure maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité et l'établissement est en tous points digne de la grande vogue dont il jouit. Si vous visitez New York, et que vous ayez besoin de Parfums, objets de Toilette, etc., n'oubliez pas de faire une visite au No. 305 Broadway.

12 mars, 1847.

